



Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

Réf : SR/CP/TL-N°08-2024

Votre interlocuteur.rice :
Tatiana LAMY
04 73 80 88 83
secretariat.assemblees@thiers.fr

A l'attention des membres
du Conseil Municipal

Thiers, le 21 février 2024

Objet : Conseil Municipal du 27 février 2024.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal :

Le mardi 27 février 2024 à 19 Heures
Salle Tournilhac en Mairie
1 rue François MITTERRAND

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024 ;
- Délégation du Maire ;

CULTURE

1. Convention cadre de la Ville de Thiers avec la Mission Locale du bassin thiernois.

FINANCES

2. Renégociation emprunt CREDIT AGRICOLE – PARC DE LA ROCHE : actualisation des taux.

MARCHES PUBLICS / ASSURANCES

3. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et services associés coordonné par le Département du PUY-DE-DOME - approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes.



RESSOURCES HUMAINES

4. Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) ;
5. Mise en place d'une part distincte « Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) régie » dans le cadre du RIFSEEP ;
6. Règlement intérieur « Conduites addictives » dans les services.

Thiers

Le Maire

Rodier



Stéphane RODIER

